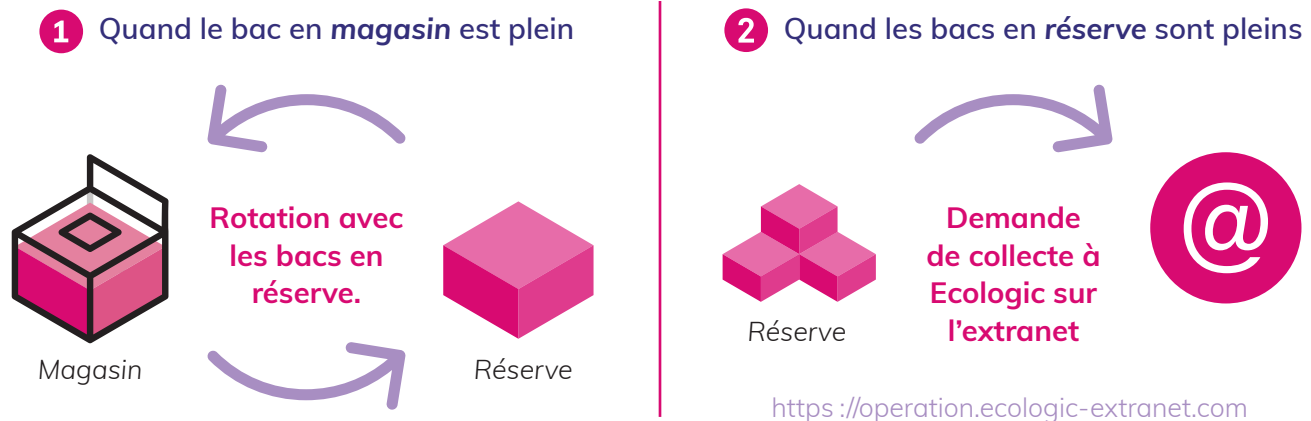


# VOTRE MAGASIN S'ENGAGE AVEC ECOLOGIC

## La collecte des articles de sport et loisirs, comment ça marche ?

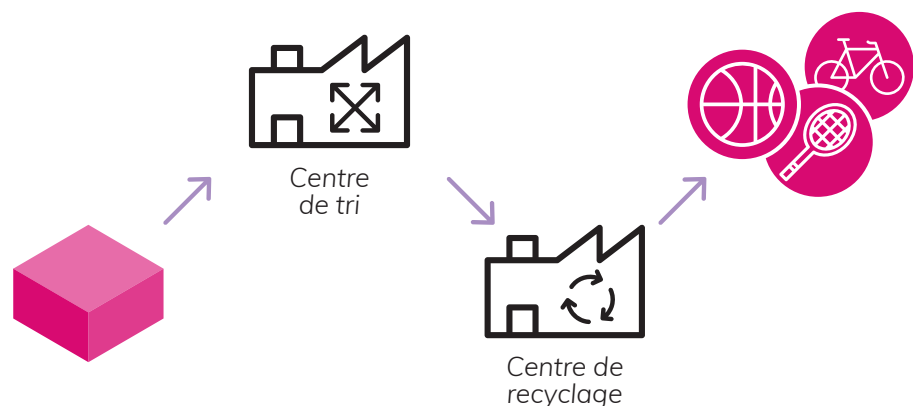


Les produits qui ne rentrent pas dans le meuble doivent être stockés en réserve à côté des bacs

## Que deviennent les produits collectés ?

Ils sont envoyés dans des centres de tri, puis dans les centres de recyclage et de valorisation.

Dans le cas où c'est possible, les articles sont réemployés.



### À noter :

Sont acceptés uniquement les équipements « Techniques ». Chaussures et textiles sont exclus.



EcoLogic est un éco-organisme agréé par l'État pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles de sport et de loisirs (ASL) et celle des articles de bricolage et de jardin à moteur thermique (ABJ Th).

Dans votre magasin, un contenant est mis à disposition des clients pour assurer la reprise de leurs équipements de sport, peu importe la matière et leur volume : ils sont tous acceptés !

### À VOTRE ÉCOUTE

01 30 57 79 27

[pilote-asl-abjth@ecologic-france.com](mailto:pilote-asl-abjth@ecologic-france.com)